



Termes de référence pour la réalisation de l'étude sur l'écosystème entrepreneurial vert au Maroc

Numéro de consultation	25-01
Titre :	Etude sur l'écosystème entrepreneurial vert au Maroc
Projet :	Programme pour l'innovation dans les technologies propres et l'emploi vert au Maroc (GCIP)
Lieu principal d'affectation	Rabat
Début du contrat :	15 septembre 2025
Fin de contrat	30 décembre 2025
Nombre de jours ouvrables :	22 jours

I - Contexte général

En soutien à la transition vers une économie verte et inclusive via l'adoption de technologies propres et de solutions vertes innovantes, le Ministère de la Transition Énergétique et du Développement Durable a mis en place avec l'appui du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) et l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONU/IDI), le Programme d'appui à l'Innovation dans les Technologies Propres et l'Emploi Vert au Maroc (GCIP/Cleantech Maroc).

Ce Programme qui est une déclinaison nationale du Programme global d'innovation en technologies propres (Global Cleantech Innovation Program), a pour objectifs l'octroi d'un appui technique et financier aux porteurs de projets de solutions vertes innovantes (Auto-entrepreneurs, startups, et TPE), dans les domaines de la Valorisation des déchets, l'utilisation rationnelle de l'eau, l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables, et les bâtiments verts.

Le Programme est déployé à travers l'organisation de compétitions annuelles pour sélectionner les solutions les plus innovantes dans les domaines précités, et la réalisation d'activités de soutien à l'écosystème d'appui représentant les différents acteurs concernés par la thématique.

La 1ère phase du Programme a permis à travers l'organisation de 5 compétitions et d'accompagner plus de 200 entrepreneurs et financer 37 startups vertes.

En 2023, le Programme Cleantech Maroc a entamé, sa 2ème phase avec une dimension régionale dans l'étape de pré-accélération à travers l'implication de partenaires locaux au niveau de 4 hubs régionaux.



Le Département du Développement Durable (DDD) est l'entité nationale d'exécution du Programme. Le DDD a désigné le Centre de Compétences Changement Climatique du Maroc (4C Maroc) en tant que Groupement d'Intérêt Public, pour la gestion des fonds du Programme Cleantech.

II- Objectifs de l'étude :

La présente étude s'inscrit dans le cadre du 2^{ème} pilier du Programme qui porte sur le renforcement de l'écosystème des technologies propres et sa connectivité. Elle a pour objectifs :

- Actualiser l'étude déjà réalisée dans le cadre de ce Programme, notamment la cartographie des acteurs, les nouvelles mesures mises en place pour soutenir le développement de l'entrepreneuriat et de l'innovation, les programmes d'appui nouveaux mis en place par les différents acteurs publics et privés, etc.
- Réaliser une analyse structurée de l'évolution de cet écosystème notamment les défis et les opportunités au regard du contexte national et international
- Identifier les leviers à mettre en place pour l'émergence et le développement d'entreprises vertes innovantes
- Développer un noyau de partenaires d'acteurs clés de l'écosystème entrepreneurial vert au Maroc.

III- Consistance de l'étude :

L'étude couvrira notamment :

- **Le cadre institutionnel et juridique** : Analyse des politiques publiques et instruments législatifs favorisant l'entrepreneuriat vert et l'innovation, mécanismes d'incitation et d'inclusion, etc.
- **La cartographie des acteurs** : Recensement des structures publiques et privées d'accompagnement, organismes de financement, bailleurs de fonds, réseaux
- **Les structures de soutien opérationnelles** : Analyse des dispositifs d'accompagnement, d'incubation, et de financement, etc.
- **Les synergies et la coordination** : Analyse des interactions et collaborations entre les acteurs pour renforcer l'écosystème, mutualiser les ressources et diffuser les bonnes pratiques.
- **Les modèles économiques innovants** : Identification des modèles économiques innovants créant de la valeur socio-économique liés aux produits et services à faible impact environnemental.
- **Les défis et les opportunités** pour le développement de l'écosystème
- **Les leviers à mettre en place** pour créer un environnement favorable à l'émergence et au développement d'entreprises vertes innovantes.

IV– Méthodologie de la mission

La méthodologie de cette mission se déroulera selon les étapes suivantes :

Etape 1 : Cadrage de la mission

La finalisation de la note méthodologique d'exécution de la mission sera présentée dans le cadre d'une réunion avec le Comité de pilotage du Programme Cleantech, afin de clarifier les attentes, définir les objectifs spécifiques et convenir du calendrier d'exécution.

Etape 2 : Analyse des données relatives au contexte national de l'écosystème d'appui à l'entrepreneuriat vert et à l'innovation au Maroc

- Analyse des politiques et des stratégies nationales liées à l'économie verte et à l'innovation (SNDD, stratégies sectorielles, etc.), les lois, et les règlements ainsi que les mécanismes d'incitation et les dispositifs d'inclusion visant à favoriser l'entrepreneuriat vert et le développement de solutions innovantes à faible impact environnemental.
- Identification des entités partenaires notamment les institutions financières actives dans l'innovation et la transition verte
- Organisation d'interviews et d'entretiens avec une liste de parties prenantes représentatives de l'écosystème ;
- Identification de manière étayée les secteurs émergents et les opportunités de développement de l'entrepreneuriat vert.
- Réalisation d'un benchmark international sur 2 ou 3 bonnes pratiques, et formulation de recommandations de mesures à mettre en place pour renforcer le développement de l'entrepreneuriat vert au Maroc.

Livrable 1 :

- Rapport présentant les résultats de l'étape 2
- Présentation PowerPoint synthétique des principaux constats, conclusions et recommandations relatifs à l'étape 2
- Compte rendu de l'atelier de présentation des résultats de l'étape 2

NB.1 : Le consultant sera amené à présenter l'ensemble des résultats de l'étape 1 et 2 lors d'un atelier.

Etape 3 : Renforcement et dynamisation du noyau de partenaires de l'écosystème de l'entrepreneuriat vert :

Dans le cadre du renforcement du programme Cleantech, le consultant aura pour mission de renforcer et dynamiser le noyau existant de partenaires clés du Programme Cleantech. Composé d'acteurs publics, privés, académiques, techniques et financiers, ce noyau constitue un levier stratégique pour garantir un accompagnement à fort impact des startups et TPE opérant dans le domaine des technologies propres.

La mission consistera à consolider les relations existantes, identifier les attentes et les besoins des parties prenantes, et développer de nouvelles formes de collaboration dans le cadre du Programme Cleantech. Dans ce sens, le consultant devra :

- Identifier les besoins spécifiques des membres actuels et potentiels du noyau, en lien avec leur rôle dans l'écosystème, afin de définir les leviers d'engagement, les attentes en matière d'appui, et les actions à mettre en place pour assurer une collaboration efficace, structurée et pérenne.
- Proposer des modalités de collaboration formalisées avec les membres du noyau élargi, incluant notamment les institutions financières, instituts de recherche, clusters, incubateurs et autres structures d'accompagnement, autour de thématiques clés telles que : l'accès au financement, l'expertise technique, les tests de prototypage, l'accompagnement à l'innovation, la mise en réseau ou encore la valorisation des résultats.

En outre, le consultant sera chargé de préparer et de modérer un atelier dédié à la dynamisation et au renforcement des capacités du noyau de partenaires de l'écosystème de l'entrepreneuriat vert. Cet atelier comprendra notamment une session de restitution des résultats issus de l'étape 3, permettant de partager les principales conclusions et propositions de collaboration avec les parties prenantes concernées.

Livrable 2 :

- Rapport de synthèse sur le renforcement et la dynamisation du noyau de partenaires de l'écosystème de l'entrepreneuriat vert :
- Présentation PPT des résultats de l'étape 3 avec un rapport de synthèse de la session de restitution.
- Compte rendu de l'atelier relatif au renforcement et dynamisation du noyau de l'écosystème.

Livrable 3 :

- Rapport final sur l'écosystème entrepreneuriat actualisé avec recommandations
- Résumé exécutif en français et en anglais

V- Livrables

Livrables	Date de remise de livrable
<u>Livrable 1 :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Rapport présentant les résultats de l'étape 2 - Présentation PowerPoint synthétique des principaux constats, conclusions et recommandations relatifs à l'étape 2 - Compte rendu de l'atelier de présentation des résultats de l'étape 2 	4 semaines après le début de la consultation
<u>Livrable 2 :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Rapport de synthèse sur le renforcement et la dynamisation du noyau de partenaires de l'écosystème de l'entrepreneuriat vert : 	10 semaines après le début de la consultation

<ul style="list-style-type: none"> - Présentation PPT des résultats de l'étape 3 avec un Compte rendu de la session de restitution. - Rapport synthétique sur l'atelier relatif à la dynamisation du noyau de l'écosystème vert 	
<p><u>Livrable 3 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Rapport final sur l'écosystème entrepreneurial actualisé avec les recommandations - Résumé exécutif en français et en anglais (10 pages chacun). 	12 semaines après le début de la consultation

N.B 2 : L'ensemble des livrables, présentations, rapports doivent être produits en français, soumis sous format électronique (Word, pdf et PPT...) et rendus au maître d'ouvrage en versions provisoires et définitives. Chaque livrable définitif sera accompagné d'une synthèse en anglais (5 à 10 pages max).

N.B.3 : Le consultant présentera l'ensemble des livrables de l'étude lors de réunions avec les partenaires du Programme Cleantech Maroc, et procédera à la finalisation du rapport sur la base des recommandations émanant de l'atelier.

VI. Réunion de travail et ateliers

Le prestataire est tenu à planifier en parfaite concertation avec le maître d'ouvrage, les réunions de travail (démarrage, concertation & suivi) et les ateliers relatifs à cette consultation, incluant :

- 1- Atelier 1 : Présentation des résultats de l'étude (30 personnes) (Une demi-journée)
- 2- Atelier 2 : Dynamisation et renforcement des capacités du noyau relatif à
L'écosystème de l'entrepreneuriat vert

N.B.4: L'organisation des 2 ateliers sera prise en charge par le Programme Cleantech.

VII- Qualifications requises

- Être de nationalité marocaine
- Diplôme d'études supérieures
- Très bonne connaissance de l'écosystème entrepreneurial vert marocain
- Expérience prouvée dans la réalisation d'études similaires études (minimum 3 années d'expériences)
- Expérience souhaitée dans la création de startup ou d'accompagnement de startups
- Maîtrise du français et de l'anglais (écrit et parlé)

VIII - Modalités de règlement

Les paiements sont fonction du résultat, c'est-à-dire, à la livraison des services spécifiés dans les termes de référence en 3 tranches :

- 30 % après la validation de livrable 1 et 2 ;
- 40 % après la validation des livrables 3 ;
- 30 % après la validation de livrable 4 (Rapport final).

IX- Composition du dossier de soumission

Les pièces à fournir lors de la soumission de l'offre sont :

- Le CV détaillé
- Copies des diplômes
- Copies des attestations de prestations similaires
- Une note méthodologique indiquant la compréhension du prestataire des termes de références.
- Une offre financière.

X- Durée de la consultation

La durée de la consultation est fixée à trois mois et demi à compter de la date de signature

XI- Date limite et procédure de remise des dossiers de candidatures

Les candidats intéressés par cette consultation sont invités à envoyer leur dossier de candidature par email **au plus tard le 07 septembre 2025**, à l'adresse suivante : cleantech@environnement.gov.ma